

**CONSEIL SCIENTIFIQUE DU SYNDICAT MIXTE  
DU PARC NATUREL REGIONAL DES PYRENEES ARIEGEOISES  
Mardi 09 février 2010 – Unjat**

**Compte-rendu synthétique**

**Etaient présents :**

Stéphane CAPRICE, Alain CHATELET, Bernard DEFAUT, Nicolas DE MUNNIK, Olivier GUILLAUME, Christian JUBERTHIE, Danièle MAGDA, Alain MANGIN, Emmanuel MENONI, Sophie SEJALON.

**Etait également présente :** Emilie DUMONT-DAYOT

**Etaient excusés ou absents :**

Annick AUDIOT, Pierre AURIOL, Laurence BARTHE, Robert BEGOUEN, Claude BERDUCOU, Alain BERTRAND, Gilles CORRIOL, Hervé BRUSTEL, Anne CALVET, Jean CLOTTES, Marc DECONCHAT, Michel DEQUE, Francis DURANTON, Corinne EYCHENNE, Florence GUILLOT, Catherine JACQUART-MAISSANT, Laurent LELLI, Jean Paul METAILIE, Claudine PAILHES, Eric PAUTARD, Gilles POTTIER, Denis SALLES, Thierry SARDIN, Jean-Pierre SARTHOU, Michel SEBASTIEN,.

**Ordre du jour de la réunion du Conseil scientifique**

- Approbation du Compte-rendu synthétique de la neuvième réunion du Conseil scientifique
- Présentation de l'observatoire des galliformes de montagne
- Présentation du programme SAGECE (Système d'Anticipation et de Gestion des Conflits liés à l'Espace par Sophie SEJALON
- Examen de la procédure d'émission d'avis par le SMPNR et discussion
- Présentation par Alain MANGIN de la grille de lecture des projets relatifs à l'hydroélectricité puis discussion
- Questions diverses

Alain MANGIN nomme un secrétaire de séance : Bernard DEFAUT.

Le compte-rendu de la précédente réunion est validé à l'unanimité.

**PRESENTATION DE L'OBSERVATOIRE DES GALLIFORMES DE MONTAGNE**

L'observatoire des galliformes de montagne (OGM) a été créé en 1992 sur le Massif des Alpes et des Pyrénées. Il s'agit d'un outil technique au service des gestionnaires qui rassemble 43 partenaires (Associations de naturalistes, espaces naturels (PNR, réserves...), Office national des forêts, Fédérations de chasseurs, DDA, Conseils régionaux...). Sur le plan structurel, il s'agit d'un GIP doublé d'une association qui porte le poste de chargé de mission.

Dans les Pyrénées, l'OGM suit les populations de Grand Tétras, de Lagopède alpin et de Perdrix grise des montagnes.

L'OGM comporte 5 volets :

- Suivi de l'aire de répartition des espèces
- Cartographie des habitats d'espèces (zones d'hivernage, places de chant, zones de nichées...)
- Suivi démographique (suivi des places de chant, prospection de quadrats...)
- Suivi des modalités d'exploitation cynégétique
- Inventaire des causes de mortalité

**Principales remarques issues des discussions :**

Aux remarques concernant les évolutions d'effectifs de Grand Tétras, Emmanuel MENONI répond que dans les Pyrénées, les populations de Grand Tétras se sont plutôt bien maintenues globalement jusque dans les années 60 car

les habitats se sont bonifiés. En revanche, l'OGM constate une diminution de 25 % des effectifs sur les Pyrénées depuis 1995. Cette diminution peut être attribuée à une combinaison de facteurs :

- Le Grand Tétrás est le galliforme le plus sensible en termes de mortalités en raison de l'existence de câbles (notamment au niveau des remontées mécaniques). Les balisages de ces câbles semblent apporter des résultats très positifs.
- Le changement climatique : les oiseaux ont décalé leur période d'accouplement (fonction du débourrement du hêtre qui se fait de plus en plus tôt) mais le printemps et début d'été restant humides, les poussins ne peuvent correctement se nourrir. Une thèse est en cours sur ce thème...

Des actions sont également engagées en foresterie : génie écologique, actions au niveau des projets d'aménagement... pour favoriser la présence du Tétrás.

## **Présentation du programme SAGECE (Système d'Anticipation et de Gestion des Conflits liés à l'Espace)**

Sophie SEJALON présente le projet SAGECE.

Le SMPNR des Pyrénées ariégeoises s'est associé à la Chambre d'agriculture de l'Ariège, au Syndicat Mixte du PNR du Haut-Languedoc, à la Chambre d'agriculture du Tarn et à l'INRA pour répondre à l'appel à projet « usages et conflits d'usages autour du foncier » lancé par le « Réseau rural régional » animé par la Région Midi-Pyrénées et la DRAF.

Le projet dénommé SAGECE (Système d'Anticipation et des Gestion des Conflits liés à l'Espace) a été retenu et se déroulera sur 2 ans.

L'objectif du projet est d'élaborer une méthode reproductible d'analyse des conflits ou problèmes liés à l'espace agricole puis de réaliser des diagnostics pluridisciplinaires sur des territoires pilotes à l'échelle de plusieurs communes attenantes situées sur les PNR des Pyrénées Ariégeoises et du Haut-Languedoc.

Ainsi, cela consistera à aborder la problématique du foncier agricole à l'échelle supra-communale avec un regard économique (le maintien d'actifs agricoles et de productions), social (la préservation du cadre de vie en préservant les paysages ouverts et en évitant ainsi le sentiment « d'enfermement »), et environnemental (maintien d'une mosaïque paysagère, préservation de la trame verte agricole, ...).

Il s'agira de travailler sur 3 problématiques spécifiques :

- La gestion du foncier agricole soumis à des « pressions urbaines » ;
- La gestion du foncier agricole soumis à des « pressions touristiques » ;
- La maîtrise de la progression du couvert forestier suite à la déprise agricole.

Un appel à candidature a été lancé auprès des communes du PNR qui souhaitent s'investir sur cette problématique d'amélioration de la gestion du foncier agricole et être accompagnées par le PNR, la Chambre d'agriculture et d'autres partenaires pour mobiliser des outils et trouver des solutions.

Sur les Pyrénées Ariégeoises, 10 communes pilotes ont été retenues sur 16 candidates.

Le projet a démarré en septembre. C'est l'INRA qui en assure la première phase (UMR Proximité). L'INRA a en effet 10 ans d'expérience sur les méthodes d'explication et de gestion des conflits, l'objectif est de tirer parti de son expérience menée sur 11 autres territoires pilotes en France.

Principales remarques issues des discussions :

Danièle MAGDA demande quel est l'objectif réel : la transmission-reprise d'exploitations agricoles ou le développement d'une méthode d'accompagnement des élus ? L'objectif est double : développer une méthode d'accompagnement qui permettra de favoriser l'installation de jeunes agriculteurs, et/ou la transmission/reprise d'exploitations agricoles. L'objectif peut également consister, au travers de l'animation foncière, à donner en gestion de nouveaux espaces à des agriculteurs en place pour le maintien des paysages ouverts.

## **Examen de la procédure d'émission d'avis par le SMPNR**

Sophie SEJALON présente les résultats du stage de Laetitia BOURROUX qui a consisté à enquêter les 45 PNR sur leur méthode de fonctionnement pour émettre des avis.

Sur la base des critiques émises par les différents PNR sur leur propre méthode, il est proposé de :

- Soumettre les avis sur les documents d'urbanisme directement au Bureau puis à la signature du Président.

- Soumettre les avis sur les schémas et plan d'aménagement puis les notices et études d'impact au Conseil scientifique pour éclairages puis au Bureau et enfin au Président pour décision et signature.

La sollicitation du Conseil scientifique s'effectuera par voie électronique. Quand la programmation des réunions le rendra possible, les avis seront débattus en séance.

#### Principales remarques issues des discussions :

Il est demandé à ce que ce système de fonctionnement soit souple : que l'on puisse déroger à la « règle » si un document d'urbanisme pose problème par exemple pour le soumettre au Conseil scientifique...

Christian JUBERTHIE ajoute qu'en cas de dossier incomplet, il est possible de demander une prolongation de la durée pendant laquelle l'avis doit être émis.

Concernant le photovoltaïque au sol, le Conseil scientifique sera certainement amené à réfléchir à une doctrine ou une grille de lecture au même titre que ce qui a été fait sur l'hydroélectricité.

Alain CHATELET précise que le DRAC a réuni l'ensemble des ABF de Midi-Pyrénées pour travailler sur une doctrine de l'Etat.

## **PUBLICATION DU CONSEIL SCIENTIFIQUE**

Alain MANGIN rappelle que lors de la précédente réunion, il avait été discuté de sortir une première publication pluridisciplinaire du Conseil scientifique au sujet de l'étang de Lhers. Un groupe de travail s'est constitué, il se réunira le 9 mars 2010. Si d'autres personnes sont intéressées pour y participer, elles sont les bienvenues.

## **PRESENTATION PAR ALAIN MANGIN DE LA GRILLE DE LECTURE SUR LES PROJETS D'HYDROELECTRICITE**

Schéma de fonctionnement de la grille de lecture des projets hydroélectriques

Alain MANGIN explique le fonctionnement de cette grille de lecture.

Chaque bassin versant de la zone d'étude (c'est-à-dire 33 cours d'eau des bassins du Salat et de l'Ariège en amont de Foix) a fait l'objet d'études approfondies définissant pour chacun d'entre eux une batterie d'indicateurs. Ces indicateurs sont regroupés dans une fiche signalétique (une fiche par cours d'eau).

La grille de lecture des projets hydroélectriques se décompose en 7 phases et fait appel aux indicateurs définis dans les fiches signalétiques en fonction du cours d'eau sur lequel porte l'aménagement (cf . figure page suivante).

La date du prochain Conseil scientifique est fixée au **26 mai à 14h30**.

